

Le Conseil
d'administration

Réaction du Conseil d'Administration du CA d'ADD à l'édito de "FOG" Le POINT du 28 octobre 2021 : "Vivement que les politiques reprennent le pouvoir"

Si l'intitulé de l'édito s'inscrit dans la nécessité de retrouver respect de l'autorité et des règles au service de la Démocratie comment pourrions-nous ne pas y être pleinement favorables ?

Pour autant...

Que les femmes et hommes politiques de premier plan soient en voie de disparition (contrairement toutefois aux premières lignes qu'elles n'occupent donc pas) n'est flatteur ni pour la "corporation", ni pour ceux qui procédèrent à leur élection; les responsabilités étant dès lors partagées et les causes à objectivement rechercher.

Qu'un tel objectif soit classifié comme "grande cause nationale", pourquoi pas ? Encore faudrait-il qu'accord soit pris sur les caractéristiques du cahier des charges communes à tous !

La "politique autrement" prônée par ADD n'eut guère d'écho jusqu'alors chez ceux à qui le pouvoir aurait été enlevé.

Dénoncer une "vague mondiale anti politique", tout en faisant preuve de partialité (l'extravagant TRUMP ou le flagada BIDEN...) n'est guère cohérent, pas plus que ne l'est la critique d'une loi légitime qualifiée de stupide quoique très majoritairement souhaitée par les électeurs.

En quoi la disponibilité accrue d'un député ou sénateur, libéré de son mandat de maire, ne l'autoriserait plus à entendre ses électeurs pour relayer leurs avis ?

Les « grands barons de province » illustrent le plus souvent leurs capacités personnelles, et celle du réseau mis en place, à positionner davantage les volontés de leurs partis que ceux des citoyens n'y étant pas inscrits. Ce point n'est pas neutre dans les incompréhensions, voire rejets des uns par les autres, avec délitement s'en suivant.

Rétablir le septennat, même au motif de causes parfaitement défendables, n'équivaudrait qu'à revenir, une fois encore, sur les volontés clairement indiquées par le peuple français (référendum du 24/09/2000 = accord à 73% des 70% de votants). En outre, cette périodicité amoindrie ne permet-elle pas de motiver les citoyens plus souvent en leur donnant occasion de reconsidérer des choix pouvant n'être dans la durée pas les bons ?

La crise des vocations, si elle peut être réelle et compréhensible, au niveau notamment des maires sans réel statut ni gratitude durable, ne paraît guère s'imposer chez les parlementaires ou candidats à investitures diverses. Ceux-ci sont même souvent trop nombreux pour ne soutenir loyalement que l'intérêt général, l'homme ou la femme "de premier plan" s'avérant dès lors impossible à produire par le "système".

Et puis, la crise des vocations trouve sûrement beaucoup plus son origine dans le fait que l'investissement potentiel des volontaires "citoyens/acteurs" n'est en rien favorisé par les cercles ou réseaux en place.

Enfin, que "la politique retrouve la souveraineté sur la justice" peut donner matière à discussion. Des politiques ne seraient pas fondés à remettre en cause l'indépendance de la justice dès lors que celle-ci ne ferait pas de politique.. Libellé autrement, la justice ne doit pas être aux ordres, mais ce n'est pas à elle de fixer les règles.

En résumé et synthèse, mille fois oui à l'objectif louable de rendre aux élites le rôle qui est le leur, encore faut-il qu'elles aient volonté et capacité de le tenir, en acceptant d'écouter les citoyens, et, mieux, en tenant compte, en vérité, de ce qu'ils disent.

Le jour où cela sera le cas, la confiance reviendra, l'efficacité avec elle, dans l'intérêt de l'ensemble des Français, comme celui de LA FRANCE et de sa démocratie